

**Registre 5 Réception des aliments**

Date (jj/mm/aa)	Nom de l'aliment	Fournisseur			Aliments médicamenteux			Numéro du silo ou emplacement
		Produit à la ferme Si oui, pas d'échantillon	Aliments achetés ou transformés commercialement		Nom du médicament	Mg médicament / Kg aliment (voir étiquette du produit)	Délai d'attente en jours (voir étiquette du produit)	
Fournisseur HACCP Indiquer numéro de lot	Fournisseur non reconnu HACCP Indiquer date de l'échantillon (jj/mm/aa)							

Tout aliment entrant à la ferme – qu'il soit produit à la ferme ou acheté — doit être inscrit ici.  
 Des échantillons seront prélevés sur les aliments provenant d'un fournisseur qui ne possède pas l'homologation HACCP et la date à laquelle les échantillons sont prélevés doit être consignée ici. Les échantillons seront conservés pendant au moins neuf mois à compter de la date du prélèvement.  
 L'assurance écrite fournie par les fournisseurs d'aliments du commerce qui ne possèdent pas l'homologation HACCP sera conservée avec ce registre.